

Téléphonie Mobile

Fiche de synthèse d'une modification non substantielle d'un site existant

Informations générales :

Opérateur	Orange	Arrdt	13^{ème}
Nom de site	STADE_CHARLETY	Numéro	21U7
Adresse du site	95-97, rue Bobillot	Hauteur	R + 6 (29,45 m)
Bailleur de l'immeuble	Privé	Destination	Habitations
Type d'installation	Ajout 700MHz sur un site 2G/3G/4G avec changement d'antennes.		
Complément d'info	Site comportant six antennes dont trois inactives sur trois azimuts.		
Dossier soumis à Déclaration Préalable ou Permis de Construire ?			Non (DP)

Calendrier de suivi du dossier

Date de validation de la version précédente du dossier	18/04/2013
Date d'enregistrement à l'Agence d'Ecologie Urbaine (J)	30/04/2020
Date limite de réponse de l'Agence d'Écologie Urbaine (J+2 mois)	30/06/2020

Historique et contexte	
------------------------	--

Objet de la demande

Motivation de l'opérateur	Dans le cadre de la pérennisation de la qualité de service de son réseau de radiocommunication, l'opérateur est conduit à modifier un relais sur la terrasse de l'immeuble dans votre arrondissement.		
Détail du projet	Trois des six antennes seront rendues inactives. Renforcement des fréquences (ajout 700MHz) d'un site existant en 2G/3G/4G (fréquences 700MHz, 800MHz, 900MHz, 1800 MHz, 2100 MHz et 2600MHz). L'orientation des antennes est 20°, 140° et 255°.		
Distance des ouvrants	Néant	Tilts (degrés)	4° à 10°
Estimation	20° < 5V/m ; 140° < 5V/m ; 255° < 5V/m	Vis-à-vis (25m)	Néant
Divers			

Incidence visuelle

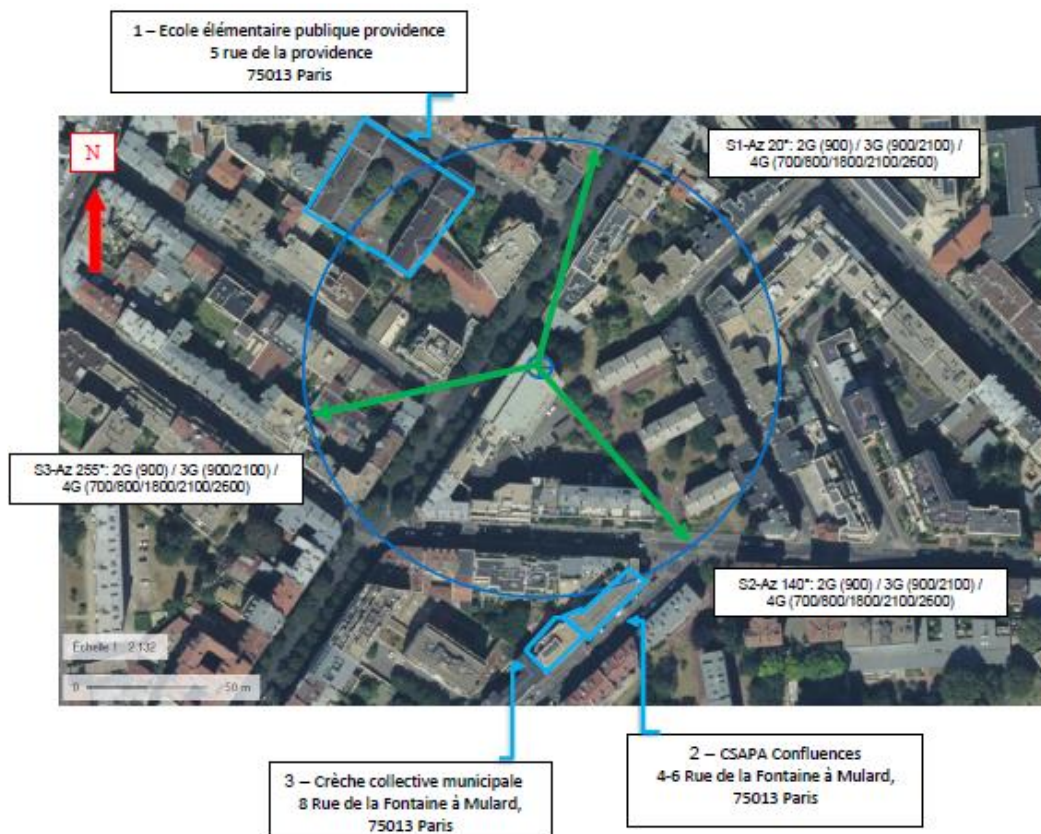
Intégration antennaire	Ce projet consiste à remplacer les 6 antennes existantes par 6 nouvelles antennes, dont trois antennes devenant inactives.
Zone technique	Des modules seront installés à proximité des antennes.
Hauteur antennes/sol	35,10 m pour les antennes actives 36,10 m pour les antennes inactives

Date :	Conformité du dossier
---------------	------------------------------

Observations Mairie d'arrondissement :	
--	--

Avis AEU :	Favorable <input type="checkbox"/>	Défavorable <input type="checkbox"/>
------------	---------------------------------------	---

Carte du site au regard des établissements particuliers dans un rayon de 100m autour des antennes



Nom et type	Adresse	Hauteur	Situé dans le lobe principal de l'antenne émettrice* (Oui / Non)	Distance / antenne la plus proche	Estimation du niveau maximum de champ reçu, en V/m
Ecole élémentaire de la providence	5 Rue de la Providence, 75013 Paris	R+3 13m	NON	74m	< 1 V/m
CSAPA Confluences	4-6 Rue de la Fontaine à Mulard, 75013 Paris	R+5 19m	NON	105m	< 1 V/m
Crèche collective municipale	8 Rue de la Fontaine à Mulard, 75013 Paris	R+4 16m	NON	110m	< 1 V/m

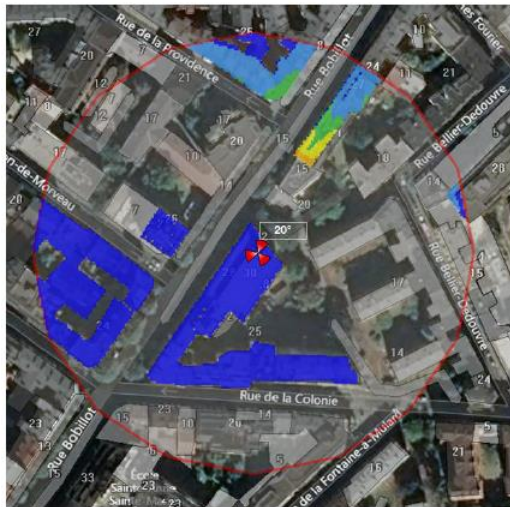
*lobe limité à 3 dB/ puissance maximale

Carte du site au regard des hauteurs d'immeubles dans un rayon de 25m autour des antennes

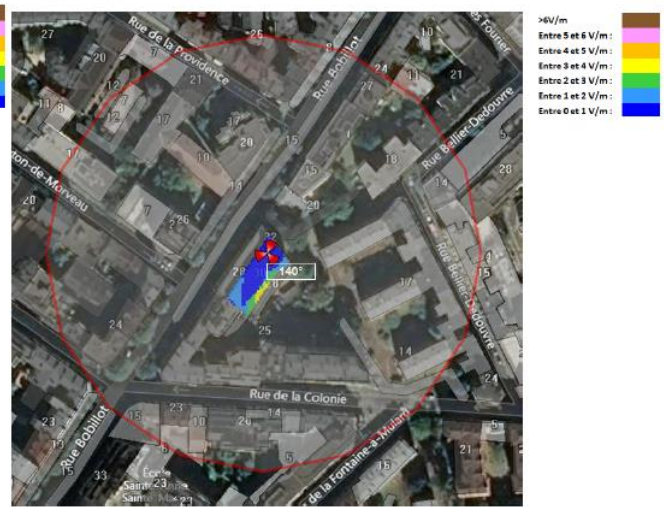


Simulation et conformité au seuil de la Charte

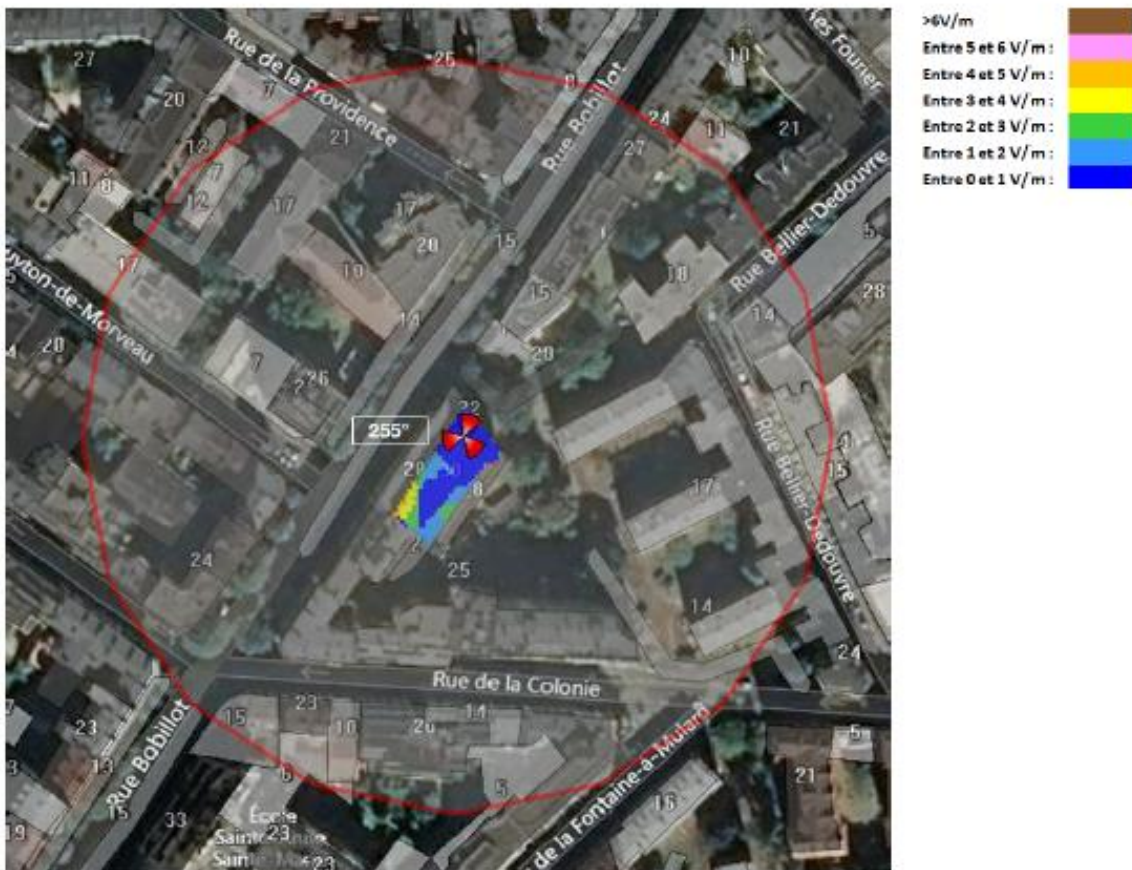
Pour l'antenne orientée dans l'azimut 20°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 22.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 140°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



Pour l'antenne orientée dans l'azimut 255°, le niveau maximal calculé est compris entre 4 et 5V/m. La hauteur correspondante est de 28.50m.



	Azimut 20°	Azimut 140°	Azimut 255°
Niveau maximal	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m	Entre 4 et 5 V/m
Hauteur	22.50 m	28.50 m	28.50

SIMULATION CONFORME AU SEUIL DE LA CHARTE

Vue des Antennes Avant/Après

Etat de l'existant :



Antennes ORANGE
Non visibles

Etat projeté :



Antennes ORANGE
Non visibles

Vue des Azimuts

AZIMUT 20°



AZIMUT 140°



AZIMUT 255°

